



AVIS N° MAT-AV-2026-005

Evénement

Adhésion d'un nouveau membre négociateur

- OBJET DE L'AVIS

Adhésion d'un nouveau membre négociateur

- REFERENCES

-Vu la loi n°42-12 relative au marché à terme d'instruments financiers, notamment l'article 9;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la société gestionnaire du marché à terme, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2582-22 du 1er rabii I 1444 (27 septembre 2022) notamment son article 9;

- DEMARRAGE DE L'ACTIVITE D'UN NOUVEAU MEMBRE NEGOCIATEUR

La société gestionnaire du marché à terme (SGMAT), informe le public de l'adhésion en tant que membre négociateur de "ATTIJARI INTERMEDIATION".

Ce membre négociateur débutera son activité de négociation des instruments financiers à terme à partir du 06/04/2026.